



Le fonds souverain de Norvège se désinvestit de Caterpillar et de cinq banques israéliennes

Description

Le fonds souverain de Norvège, le plus riche du monde, a annoncé hier retirer de son portefeuille six entreprises « en raison d'un risque inacceptable que les entreprises contribuent à de graves violations des droits des personnes dans des situations de guerre et de conflit ».

Par Jo Westphal pour l'Agence Média Palestine, le 26 août 2025



« Les bulldozers fabriqués par Caterpillar sont utilisés par les autorités israéliennes pour la destruction illégale généralisée de biens palestiniens ». C'est la raison pour laquelle le fonds souverain norvégien déclarait hier se débarrasser de ses parts du groupe américain d'engins de chantier Caterpillar, ajoutant que la société n'avait « mis en œuvre aucune mesure pour empêcher une telle utilisation ».

Chapeauté par sa banque centrale nationale et alimenté par les énormes revenus énergétiques de la Norvège, le fonds souverain norvégien est le plus riche au monde, avec près de 2 000 milliards de dollars d'actifs et des parts dans quelque 8.500 entreprises à travers le globe.

« Des violations généralisées et systématiques du droit international humanitaire »

Le fond avait déclaré il y a deux semaines accorder « une attention particulière aux entreprises associées à la guerre et aux conflits » avant de se retirer de 11 entreprises israéliennes, suite des révélations sur la participation du fonds dans des entreprises directement impliquées dans le génocide à Gaza, notamment un fabricant israélien de moteurs équipant des avions de chasse de l'armée israélienne.

« Nous surveillons en permanence la gestion des risques des entreprises liées aux zones de conflit et au respect des droits humains », déclarait alors le fonds norvégien. Avant ce nouveau désengagement, il figurait parmi les dix principaux actionnaires de Caterpillar, détenant 1,2% de son capital, soit 2,4 milliards de dollars.

« Il ne fait aucun doute que les produits Caterpillar sont utilisés pour commettre des violations graves et systématiques du droit international humanitaire » en Palestine, a souligné le fonds dans son communiqué publié le 25 août 2025.

Le Fonds a déclaré s'être également retiré de cinq banques israéliennes accusées d'avoir financé la construction de colonies illégales en Cisjordanie occupée par Israël, First International Bank of Israel, FIBI Holdings, Bank Leumi Le-Israel, Mizrahi Tefahot et Bank Hapoalim.

Le Fonds a déclaré que les six groupes étaient exclus « en raison d'un risque inacceptable que les entreprises contribuent à de graves violations des droits des personnes dans des situations de guerre et de conflit ». La valeur totale des investissements effectués par le Fonds s'élève à près de 3 milliards de dollars.

Un travail de longue haleine

Ces investissements sont le résultat du travail minutieux et de longue haleine des militant·es des droits humains solidaires avec le peuple palestinien, qui dénoncent depuis des mois les investissements du fonds norvégien dans des entreprises liées ou complices du génocide perpétré par Israël à Gaza.

Le journal Aftenposten a notamment calculé que le fonds avait accru ses participations dans 33 sociétés israéliennes et pris des parts dans trois autres en 2024, alors que la guerre à Gaza faisait rage. S'il est depuis désengagé de plusieurs d'entre elles, le fonds était encore présent au capital de 38 entreprises cotées en Israël, pour une valeur totale de 19 milliards de couronnes (1,9 milliard de dollars), à la date du 14 août.

La pression de l'opinion publique, de plus en plus indignée par la situation catastrophique imposée par Israël aux habitant·es de Gaza, ainsi que le travail de documentation et de dénonciation des observateur·ices des droits humains et des journalistes, doivent pousser les pays à faire cesser la complicité de génocide.

« Beaucoup trop d'entreprises ont profité de l'économie israélienne fondée sur l'occupation illégale, l'apartheid et, aujourd'hui, le génocide », dénonçait le mois dernier Francesca Albanese, dans son rapport « De l'économie de l'occupation à l'économie du génocide ». La rapporteuse de l'ONU y accusait de nombreuses entreprises de ne s'être pas désengagées de l'occupation israélienne pendant des années, mais aussi et surtout d'avoir contribué à l'accélération du processus de déplacement-replacement tout au long de la campagne militaire génocidaire en cours à Gaza.

Le rapport implorait les États membres de l'ONU à imposer des sanctions et un embargo total sur les armes à Israël, et à suspendre tous les accords commerciaux et les relations avec les investisseurs qui mettent en danger les Palestinien·es. « Il s'agit d'une étape nécessaire pour mettre fin au génocide et démanteler le système mondial qui l'a rendu possible », martelait alors Francesca Albanese.

date crĂ©e
2025/08/26